

# L'ANFH vous accompagne dans la mise en place du Compte personnel de formation (CPF)

## ATTENTION

***L'arrêté du 4 mai 2018 portant fixation du plafond de prise en charge du compte personnel de formation n'est pas applicable à la fonction publique hospitalière.***

L'ANFH développe des outils d'information sur le CPF à destination des établissements et des agents.

Les outils d'information en cours :

- Un guide à destination des établissements sur le fonctionnement du CPF
- Une plaquette de sensibilisation du CPF à destination des agents
- Un film d'animation pédagogique expliquant ce qu'est le CPF
- Une liste questions/réponses
- Une boîte à outils
- Une formation à destination des agents qui seront amenés à faire du Conseil en évolution professionnelle (CEP)
- L'adaptation des logiciels informatiques

---

## FICHES THEMATIQUES CPF

Ces fiches pratiques à destination des établissements rappellent les principaux enjeux et précisent les modalités d'application pour les établissements. Elles sont complémentaires au guide de la DGAFP et reprennent des éléments de la circulaire du 10 mai 2017 (sur la mise en œuvre du CPF).

Ces fiches feront l'objet de complément au fur et à mesure des besoins qui émergeront des établissements via les délégations régionales.

### SOMMAIRE

#### **1 - Les éléments de communication et d'information**

- 1.1 - L'information auprès des agents
- 1.2 - L'accompagnement personnalisé, dans le cadre du conseil en évolution professionnelle
- 1.3 - La sensibilisation du personnel d'encadrement
- 1.4 - L'activation du compte par l'agent

#### **2 – L'instruction de la demande**

- 2.1 - L'instruction et le suivi de la demande
- 2.2 - L'acceptation ou le refus de la demande
- 2.3 - Les courriers - acceptation ou refus
- 2.4 - Les courriers - instruction et suivi de la demande

### **3 - La gestion administrative et financière du CPF au sein de l'établissement**

3.1 - Les modalités de financement du CPF au sein de l'établissement

3.2 - Les fonds de la formation impactés par le CPF

3.3 - La prise en charge totale ou partielle des frais de formation/traitement/déplacement

3.4 - Les pièces justificatives nécessaires aux remboursements des frais

### **4 - Le suivi de la formation**

4.1 La situation de l'agent en formation

#### **Fiches/CPF/Outil :**

Outil 1 - Information sur la création du compte personnel de formation

Outil 2 - Formulaire de demande d'utilisation du compte personnel de formation

Outil 3 - Convention d'utilisation anticipée du compte personnel de formation

Outil 4 - Demande d'abonnement de droits à formation au titre du compte personnel de formation pour prévenir l'inaptitude

Outil 5 - Décision portant sur la fixation des plafonds de prise en charge du compte personnel de formation

Outil 6 - Courrier de refus d'une demande de CPF

Outil 7 - Report de l'instruction de la demande

L'ensemble de ces documents et de ces informations sont consultables et téléchargeables via le lien suivant :

<http://www.anfh.fr/thematiques/le-compte-personnel-de-formation-cpf>